

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-302/SG/CG portant nomination d'un Administrateur de la Coopérative des Agriculteurs

n° 70-302/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication
25 mars 1970

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Le Conseil d'administration de la Coopérative des Agriculteurs est suspendu. M. Maurice

Germeaux, Chef du Service de l'Agriculture, est nommé Administrateur de la Coopérative des Agriculteurs du Territoire Français des Afars et des Issas. Il disposera de la signature sociale de la Coopérative pour les engagements de dépenses, la liquidation des dépenses et le fonctionnement du compte bancaire. La Direction territoriale des Finances est chargée de contrôler au moins une fois l'an et aussi souvent qu'elle le jugera utile, la régularité des opérations effectuées par la Coopérative.